AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de William Kurten

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 62,941—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par L. W. Kurten, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
C. A. Schreiber, avocat.
25 déc—25 29—jan 3

Succession de Ferdinand Reusch.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 63,878—Division C—Attendu que John Reusch a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Ferdinand Reusch, Jr. décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour
THOMAS CONNELL, Greffier.
McCloskey et Benedict, avocats.
21 déc—21 26 31

Succession de Mme veuve Hulda Kohl

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Nos 63,495—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier
21 déc—21 26 31

Succession de Mme Veuve Mary Bossel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 63,801—Division B—Attendu que W T. Barcelo a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Veuve Mary Bossel, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
E. J. Wenck, avocat.
21 déc—21 26 31

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Louis Darmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 63,806—Division B—Attendu que Justin Petriat a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Louis Darmann décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
G. C. H. Kernion, avocat.
22 déc—22 27 31

Succession de Salvatore Calcagno.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 62,146—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Girolame Calcagno, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.
Par ordre de la Cour
THOMAS CONNELL, Greffier.
Frank Zengel, avocat.
18 déc—18 22 27

Succession de Ignace Xavier Strebel

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 63,311—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Ottilia Strebel, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.
Par ordre de la cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
Frank Zengel, avocat.
15déc—15 19 24

Succession de Mme Louisa Borbinger, veuve de Michael Muener.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 63,444—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par William A. Gaetrock, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
19 déc—19 24 29

LE MONDE MODERNE
MONDE MODERNE • MONDE MODERNE
demandez
un spécimen complet
et gratuit
(en découpant cette annonce)
pour pouvoir apprécier
cette revue-magazine
unique en France
5, rue Saint-Benoît, Paris

L'ABEILLE
DE LA
NOUVELLE-ORLEANS,
JOURNAL QUOTIDIEN FRANÇAIS,
Politique, Littéraire,
Artistique et Scientifique.
FONDÉE LE 1ER SEPTEMBRE 1827.
Trois Editions distinctes:
EDITION QUOTIDIENNE,
EDITION HEBDOMADAIRE,
EDITION SPECIALE DU DIMANCHE
DERNIERES
NOUVELLES LOCALES
—ET—
ETRANGÈRES.
DEPECHES TELEGRAPHIQUES
—DE LA—
PRESSE ASSOCIEE
—ET—
Dépêches Spéciales.
SEUL JOURNAL FRANÇAIS QUOTIDIEN, AU SUD,
FONDÉ LE 1er SEPTEMBRE 1827.

VENTES A L'ENCAN.

Par Estalote & Vaz.

ANNONCE JUDICIAIRE.

OCCASION EXCEPTIONNELLE

POUR FAIRE DES

Placements de valeur qui rapportent bien

Bâtisses propres aux affaires dans le Second District,

AUSSI QUELQUES-UNES DANS STORYVILLE, ET DES

RESIDENCES.

CARRÉ D'ILET DE VALEUR

Dans le Premier District, borné par les

Avenues Canal et Hagan, Rendon et l'avenue Cleveland.

UNE OCCASION

POUR CEUX QUI VEULENT ACHETER UNE RESIDENCE, OU INVESTIR ET POUR LES CAPITALISTES.

Toutes les Propriétés sont bien situées à proximité des Eglises, Ecoles, Marchés et Lignes de Chars.

JEUDI, 24 JANVIER 1901,

A la Bourse des Propriétés Foncières de la Nlle-Orléans, 806 rue Perdido, à 11 A. M.

No 426 rue Nord Remparts.
Nos 1026-1030 rue St-Louis.
No 1040 rue St-Louis et 432-438 rue Nord Remparts.
Nos 1034-1036 rue St-Louis.
No 430 rue Nord Remparts.
Nos 600-602 rue Nord Remparts et No 1041 rue Toulouse.
Nos 1031-1035-1037 rue Toulouse.
No 322 rue Nord Remparts.
Nos 216-218 rue Marais.
Carré d'Ilet rue du Canal.
Nos 1825-1827 rue Donane.

PAR ESTALOTE & VAZ—Edward J Vaz Encanteur—Bureau 1407 rue du Canal—Le JEUDI, 24 janvier 1901, à 11 heures A. M. à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, No 806 rue Perdido, en vertu de et conformément à un ordre donné daté et signé le 13 décembre 1900 par l'Hon. Fred D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire de la succession de Santiago Garcia Hevia, No 63 060 du dossier de ladite cour, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite à savoir—

1° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages là-dessus appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Remparts, St Louis, Conti et Bourgogne, mesurant vingt huit pieds trois pouces et quatre lignes de face à ladite rue des Remparts, sur cent vingt pieds onze pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles, borné sur la ligne du côté de la rue Conti par la propriété autrefois appartenant à la Hebrew Congregation Shangarrai Chassed et désigné par le No 426 de la rue Nord Remparts. Etant la même propriété obtenue par feu Santiago G. Hevia par achat de la Hebrew Congregation Shangarrai Chassed le 7 mai 1881 par acte pardevant Andrew Hero Jr, notaire.

Les améliorations No. 426 rue N. Remparts comprennent une maison de bois à toiture d'ardoise avec bâtisses à deux étages dans le fond; contenant, en tout, galerie, chambre de mansarde, deux cabinets et quelque sept chambres; dans la cour un hangar, deux citernes, etc; allées, cour et trottoir pavés. Le tout élevé, sec et en excellent état.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé, placé et étant dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Louis, Bourgogne, Remparts et Conti, mesurant trente neuf pieds six pouces de face à la rue St Louis sur soixante et un pieds onze pouces de profondeur entre lignes parallèles. Etant la propriété qui a été acquise par feu Santiago G. Hevia, par achat de la succession de J. P. Lientaud le 28 juillet 1883, par acte pardevant Amédée Ducatel, anciennement notaire en cette ville.

Les améliorations, Nos 1026, 1030 rue St-Louis, comprennent une façade en briques avec toiture en ardoises; cottage double, contenant de chaque côté trois chambres, dans le fond une bâtisse en briques à deux étages, qui contient une galerie et deux chambres de chaque côté, dans la cour citerne et hydrants; cour, allées de côté et trottoir pavés. Le tout en bon état et loué à $30 par mois.

3° Un certain lot de terre situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Louis, Remparts, Bourgogne et Conti, désigné par la lettre A sur un plan tracé par Arthur De Armas, voyer, le 7 mars 1870, et annexé à un acte de vente de la succession de J. B. Rivarde à S. G. Hevia, passé pardevant Octave De Armas, ancien notaire de cette ville, le 19 mai 1879, ledit lot mesure, en mesure américaine, trente six pieds dix pouces de face à la rue St Louis sur une profondeur et façade sur la rue des Remparts de soixante et un pieds neuf pouces et six lignes entre lignes parallèles, le tout plus ou moins ensemble avec toutes et chacune des bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartiennent de quelque façon sans exception ni réserve aucune.

Les améliorations, Nos 1040 rue St. Louis et 432-438 rue N. Remparts, comprennent un magasin et résidence en bois avec toiture en ardoises; contenant en tout un magasin, un hall et trois chambres; dans le fond du terrain se trouve une bâtisse à deux étages, qui contient une galerie et sept petites chambres; dans la cour citerne, hydrant, etc; la cour et le trottoir sont pavés. Le tout en bon état et loué à $41 par mois.

4° Un autre certain lot de terre sur la rue St Louis, contigu au lot ci-dessus décrit et désigné sur ledit plan par la lettre B, mesurant, mesure américaine, trente sept pieds onze pouces et six lignes de face à la rue St Louis sur une profondeur, entre lignes parallèles, de soixante et un pieds neuf pouces et six lignes, le tout plus ou moins. Ensemble avec toutes et chacune des bâtisses et améliorations sur ledit lot de terre avec tous les droits, voies, privilèges, ou servitudes y appartenant, ou en dépendant, sans exception ou réserve quelconque.

Les améliorations No 1034-36 rue St Louis comprennent un cottage couvert en ardoises, contenant quatre chambres, une galerie et deux cabinets. Dans le fond du terrain une bâtisse contenant trois chambres. Dans la cour un hangar, citerne, hydrant, etc., Cour, allée de côté et trottoir pavés. Le tout en bon état et loué $23 par mois.

5° Un certain lot de terre, situé se trouvant et étant dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Remparts, St Louis, Conti et Bourgogne, étant l'ilet No 98 lequel lot mesurant trente pieds de face à la rue Remparts sur cent vingt cinq pieds de profondeur, plus ou moins, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages là-dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant. Les dites améliorations étant désignées par le numéro municipal 430 rue Nord Remparts.

Etant la même propriété que le défunt Santiago G. Hevia acquit par achat de la Hebrew Congregation Shangarrai Chassed, le 7 mai 1881, par acte pardevant Andrew Hero Jr, notaire en cette ville. Les améliorations No 430 rue Nord Remparts comprennent un cottage en bois couvert en ardoises, avec une bâtisse à deux étages dans le fond, contenant en tout vestibule, galeries, office et neuf chambres, dans la cour est un grand hangar avec deux chambres, au dessus; citerne, hydrant, etc; allées, la cour et la banquette pavées. Le tout en bon état et loué pour $20 par mois.

6° Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, habitudes, servitudes et dépendances là-dessus appartenant situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Remparts, Bourgogne, Toulouse et St. Pierre et désigné par le numéro un sur un plan dressé par L. Reinzenstein le 27 juin 1866 formant l'encoignure des rues Remparts et Toulouse et mesurant trente huit pieds, onze pouces de face à la rue Toulouse sur quarante six pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur et façade à la rue Remparts. Le tout plus ou moins.

Les améliorations Nos 600-02 rue Nord Remparts et 1043 rue Toulouse comprennent un magasin et résidence en briques couvert en ardoises, contenant magasin, buvette, trois chambres et deux chambres au dessus dans le fond, le gaz partout. Le tout en bonne condition et loué pour $40 par mois; dans la cour est un hangar, citerne, hydrant, etc. La cour la banquette sont pavées.

7° Un autre certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, habitudes servitudes et dépendances là-dessus appartenant situé dans le Deuxième district de cette ville, dans le même ilet que la propriété ci-dessus décrite et désigné sur ledit plan de L. Reinzenstein, comme lot No 2, et mesurant cinquante-cinq pieds onze pouces et une ligne et demie de façade à la rue Toulouse sur quarante six pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur, plus ou moins le tout en mesure américaine.

Les améliorations No. 1031-35 37 rue Toulouse, comprenant une résidence triple couverte en tuiles; contenant en tout, neuf chambres, une cuisine, hangar, hydrant, etc; cour et allée pavées. Le tout en bonne condition et loué pour $20 par mois.

8° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges là-dessus appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé se trouvant et étant dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Conti Bienville et Bourgogne et désigné par le No 7 sur un plan dressé par L. J. Pilié, daté le 19 décembre 1835 et annexé à un acte passé pardevant F. Grima, ancien notaire de cette ville, le 31 décembre 1835 pour référence. Le dit lot mesurant d'après ledit plan vingt six pieds de façade à la rue Remparts sur une profondeur de cent neuf pieds sur la ligne du côté du lot No 6 et cent neuf pieds un pouce sur la ligne du lot No 8 et vingt six pieds deux pouces de largeur dans le fond, plus ou moins, sur une allée commune à lui et à d'autres, comme il est plus complètement démontré en se référant au dit plan, étant la même propriété qui fut acquise par ledit Santiago G. Hevia, décédé, par achat de Joe G. Hevia, le 20 octobre 1883, par acte pardevant Amédée Ducatel, ancien notaire en cette ville.

Les améliorations No. 322 rue Nord Remparts comprenant une résidence à deux étages en briques; contenant galeries sur la façade, dans le fond et sur les côtés, latrines office et quelque dix chambres. Dans la cour est un hangar, citerne etc. Le gaz partout, hydrant. Cour et banquette pavées.

9° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé, se trouvant et étant dans le second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marais, Bienville, Tremé et Donane, mesurant (mesure américaine) trente pieds cinq pouces et six lignes plus ou moins de face sur la rue Marais par cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes plus ou moins de profondeur et trente pieds sept pouces et trois lignes plus ou moins de largeur sur la ligne du fond. Laquelle dite propriété fut acquise par Santiago G. Hevia de———

Les améliorations Nos 216-18 rue Marais comprennent un cottage simple couvert en ardoises, contenant six chambres, galerie et cabinet. Dans la cour il y a hangar, citerne, hydrant etc. Cour, allée sur les côtés et banquette pavées. Tout en bonne condition et rapportant un revenu de vingt dollars par mois.

10° Un certain ilet de terre, ensemble avec les droits, voies, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé, se trouvant et étant dans le premier district de cette ville, et borné par les rues Canal, Rendon, Gasquet et l'avenue Hagan, contenant trente lots, numérotés de un à trente inclusivement, sur un plan fait par E. Surgi et A. Persac, ingénieurs civils, daté le 20 avril 1860, et déposé dans le bureau de Chas Springer, ancien notaire en cette ville, attaché à un acte de vente dudit ilet de terre de Mme M. B. Surgi à Joe Hevia, passé pardevant ledit notaire, le 14me jour de juillet 1860, ledit ilet mesurant audit plan trois cent sept pieds onze pouces et deux lignes plus ou moins sur la rue Canal, la même sur la rue Gasquet par une profondeur et face sur chaque, l'avenue Hagan et la rue Rendon de trois cent dix neuf pieds huit pouces et deux lignes, plus ou moins mesure américaine. Etant la même propriété acquise par ledit Santiago G. Hevia, décédé, et achetée de Joe. Hevia le 20 octobre 1883 par acte pardevant Amédée Ducatel ancien notaire en cette ville. Ledit ilet de terre contenant une grande quantité de remblais qui est empilé et non distribué, et qui est inclu dans la valuation de l'ilet. Banquettes pavées sur la rue Canal et l'avenue Hagan, le pavage en gravois est payé. Une petite distance seulement du chemin de fer de ceinture Nouvelle-Orléans et Carrollton.

11° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations là-dessus, droits voies, privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé se trouvant et étant dans le Deuxième district de cette ville, désigné par le No 20, dans l'ilet No 51, compris entre les rues Donane, Roman, Derbigny et Bienville, sur un plan fait par J. Pilié, daté le 1er jour de mai 1840, et déposé dans le bureau de D. L. McCay, autrefois notaire en cette ville. Ledit lot de terre mesurant vingt-sept pieds de face à la rue Donane, par cent neuf pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur, plus ou moins, entre lignes parallèles, borné sur le côté le plus près de la rue Roman par le lot No 19, et de l'autre côté le plus près de la rue Derbigny par le lot No 21; étant la même propriété acquise par ledit Santiago G. Hevia, décédé, le 20 octobre 1888, par acte passé pardevant Amédée Ducatel, ancien notaire en cette ville.

VENTES A L'ENCAN.

Estalote & Vaz.

Les améliorations Nos 1825-27 rue Donane comprennent résidence double couverte en ardoises, avec dépendances contenant en tout de chaque côté galeries, vestibules et six chambres. Dans la cour trois citernes, etc. Toutes en bonnes conditions et se loue $31 par mois.

10 0/0 devant être déposés au moment de l'adjudication. Actes de vente devant être fait pardevant Wynne G. Rogers, notaire, aux frais des acquéreurs, qui devront aussi payer pour les timbres du revenu des Etats-Unis et les taxes de 1901.

ESTALOTE & VAZ, Encanteurs.
BERNARD TITCHE, Avocat
23 déc—23 30—jan 6 13 20 22 23 24

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

EN VERTU d'un ordre rendu et signé par l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, Cour Civile de District, le 21me jour de décembre 1900, dans l'affaire de la succession de Mme Frances E. Isaacson, veuve de Joseph G. Cuneo, No 63,328 du dossier de ladite Cour, je vendrai JEUDI, le 3me jour de janvier 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune.

Un certain lot de terre dans le Sixième District, ilet No 7 borné par les rues Annonciation, Laurel, State et la ligne de division entre Bloomingdale et Bartonville désigné comme lot No 17, mesurant 30 pieds de face à la rue Annonciation sur 150 pieds de profondeur. Acte de vente (incluant timbres du revenu) pardevant Fred Zengel aux frais de l'acquéreur.

Conditions—Comptant, dépôt de 20 pour cent requis au moment de l'adjudication.
J. L. ONORATO,
Agent de propriété foncière et encanteur.
303 rue Baronne.
Cunningham & Cunningham, avocats.
26 déc—26 30

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Quatrième District.

Portant le No municipal 2225 rue Troisième entre les rues Liberté et Franklin.

Mme Margaleña Murphy (née Auth) veuve de Edmond Murphy, décédé, vs William J. Quinn

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 63,327.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 janvier 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Troisième, Liberté (autrefois St André), Sud Franklin (autrefois St David) et Seconde, désigné comme lot No 4 de l'ilet No trois cent quinze et mesurant trente pieds de face à ladite rue Troisième sur cent quinze pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
W. S. Hero, avocat pour la plaignante.
21déc—21 28—janv 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Deuxième District.

Connue comme Nos 1226 et 1228 rue Tremé (maintenant N. Liberté), entre la rue Quartier et le Chemin du Bayou,

— Et —

Nos 2234 et 2238 rue Quartier, entre les rues Miro et Galvez.

Jules A. Grasser vs Mme veuve Frederick Freitag

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 63,693—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 janvier 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Premièrement—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes et avantages y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tremé, St Claude Quartier et Chemin du Bayou; ledit lot est désigné par le numéro Deux et mesure trente pieds de face à la rue Tremé par une profondeur de soixante et onze pieds cinq pouces sur la ligne le séparant du lot numéro Un, et soixante neuf pieds trois pouces sur l'autre ligne de côté, et trente pieds six pouces de largeur dans le fond.

Deuxièmement—Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Quartier, Miro, Galvez et Hôpital, et ladite portion de terre mesure soixante quatre pieds de face à la rue Quartier par une profondeur et face à la rue Miro de cent un pieds sept pouces, et est composée des lots trois, quatre et cinq, comme représenté sur un plan daté le 17 novembre 1856, et déposé dans le bureau de E. S. Gottschalk, ci-devant notaire en cette ville, comme plan No 3.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
McCloskey et Benedict, avocats pour le plaignant.
21 déc—21 22 28—janv 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de mules, chevaux, camions, jumper, Harnais, etc.

Michael W. Murphy vs John A. Duffy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 63,709—En vertu d'un ordre de vente daté 21 décembre 1900 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur lieux ci après désignés, le MERCREDI, 2 janvier 1901, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

A mon entrepôt avenue Tulane entre les rues Rocheblave et Dorgenois.

9 mules, 2 chevaux, un jumper, 7 camions, 7 prélarts, un lot de harnais, divers, etc., d'après inventaire

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
McCloskey et Benedict, avocats pour le plaignant.
22 déc—22 27—janv 2

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente du shérif de machines, contenu et installations d'une, poterie.

Antoine B. Dembrun vs Joseph McCarron.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 61,321—En vertu d'un writ de fieri facias en faveur de Joseph McCarron, plaignant en reconvention et contre Antoine B. Dembrun, défendeur en reconvention, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 31 décembre 1900, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux dans l'ilet borné par les rues Front, Lyons, Water et Bordeaux.

Une machine et bouilloire, 1 furnace kiln, 1 pug mill, 1 clay crusher, 4 furnace machines, 1 turning lathe, un lot de shafting, pulleys et belting, tous les outils et moules de machine appartenant à la manufacture de poterie dans ledit local, 1 large punch drill and anvil, une grande quantité de finished, unfinished and green furnaces, divers, etc, d'après inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Frank McGloin, avocat pour le plaignant en reconvention.
19 déc—19 26 31

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur et attractive du deuxième district,

Portant le No municipal 213 rue Nord Remparts traversant l'ilet et faisant face à la rue Bassin, entre les rues Donane et Bienville

Michael W. Murphy vs John A. Duffy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 63,710—En vertu d'un writ de saisi et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 24 janvier 1901 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre situé, placé et étant dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Remparts, Donane, Bienville et Bassin et désigné comme et numéro un sur un devis annexé à un acte passé pardevant Theo Guyol, ancien notaire en cette ville, le 10 juillet 1851, et mesurant, en mesure américaine, vingt-six pieds trois pouces et quatre lignes de face à la rue des Remparts, vingt-six pieds deux pouces et quatre lignes de face à la rue Bassin sur cent vingt-huit pieds quatre lignes de profondeur, s'étendant de ladite rue Remparts à la rue Bassin.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
McCloskey & Benedict, avocat pour le plaignant.
21 déc—21 22 28—jan 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur du Premier District,

Portant le numéro municipal 1305 avenue Tulane, entre les rues Liberté et Franklin (l'arrière rue étant Gasquet)

W. O. Lee vs Mme veuve P. Setes.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 56 991.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 janvier 1901, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre et améliorations dans le Premier District, dans l'ilet borné par les rues Commune, maintenant avenue Tulane, Liberté, Franklin et Gasquet, désigné comme lot No 2, mesurant vingt cinq pieds, de face à la rue Commune (maintenant avenue Tulane), quatre-vingt huit pieds six pouces six lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot 2, quatre vingt douze pieds onze pouces et six lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot 4, vingt quatre pieds sept pouces et quatre lignes de largeur dans le fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Edwin T. Merrick et Philip Gensler jr. avocats pour le plaignant.
7 déc—7 9 14 21 28—jan 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriétés de valeur du Troisième District.

Veuve Joseph Woringer vs la Mutual Realty and Loan Co,

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 63,467—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 décembre 1900, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain ilet de terre dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro municipal cinq cent soixante et onze et autrefois comme numéro trente quatre sur un plan par Journot, daté le 11 janvier 1837 et déposé dans les archives de la troisième municipalité, lequel ilet de terre est compris entre les rues St. Jean Baptiste (ou Robertson), Girod (ou Villeré), Monroe et Gordon et est subdivisé en vingt huit lots, ensemble avec toutes les appartenances de cela et tous les droits et privilèges y appartenant.

Un certain ilet de terre dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro municipal 572 et autrefois comme numéro 33 sur un plan par Journot, daté le 11 janvier 1837 et déposé dans les archives de la troisième municipalité, lequel ilet de terre est compris entre les rues St. Jean Baptiste (ou Robertson), Girod (ou Villeré), Benton et Gordon, et est subdivisé en vingt huit lots, ensemble avec toutes les appartenances de cela et tous les droits et privilèges y appartenant.

Un autre ilet de terre, situé, se trouvant et étant dans le même district et désigné par le numéro municipal 550, autrefois trente et un compris entre les rues Girod, Urquhart, Gordon et Adams et divisé en trente et un lots numérotés de un à trente et un d'après un plan et devis de Cormier, daté le 25me jour d'août 1843, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur lesdits ilets de terre, sans except on ou réserve.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Termes et conditions—

1. L'acquéreur assumant le paiement du prix de l'adjudication, le billet à recevoir du défendeur, The Mutual Realty and Loan Co. pour la somme de sept cent cinquante dollars ($750) daté le 26 octobre 1899, payable à trois ans après date avec 8 0/0 d'intérêt par an de date jusqu'au paiement avec privilège de payer le même avant maturité avec l'intérêt accumulé là dessus seulement jusqu'à date du paiement.

2. La balance du prix de l'adjudication, comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Chas F. Claiborne, avocat du plaignant.
23 nov—23 24 30—déc 7 14 21 27

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée du Quatrième District,

Connue comme Nos 2615 et 2617 rue St. David, entre Troisième et Quatrième,

ET UN TERRAIN VACANT,

Coin des rues Troisième et Willow.

William G. Taylor vs Peter F Kendall

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,862—En vertu d'un alias writ de fieri facias adressé à Frank Marquez, ancien Sherif civil de la paroisse d'Orléans, et par le susdit ancien shérif à moi transféré et adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI le 17 janvier 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premièrement—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues St David Liberté, Troisième et Quatrième, étant le lot désigné par le No huit de l'ilet No 314, mesurant trente pieds de face à la rue St David sur une profondeur de quatre vingt dix pieds entre lignes égales et parallèles.

Deuxièmement—Un autre certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 389 compris entre les rues Troisième, Willow, Clara et Deuxième, mesurant trente quatre pieds neuf pouces de face à la rue Troisième sur cent pieds de profondeur et de face sur la rue Willow

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
James B. Rosser Jr, avocat pour le plaignant.
15déc—15 16 21 28—janv 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE

Splendide occasion d'acquérir une grande Propriété Résidence de valeur du Sixième District, dans un quartier aristocratique.

Au coin de l'avenue St Charles et de la rue Valence,

Batisses portant le numéro municipal 4630 avenue St Charles.

Terrains mesurant 125'x125'.

Mme Jane E. Osthoff vs Michael F. Dunn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 63,635—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, (le JEUDI, 17 janvier 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premièrement—Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances y appartenant, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 390 borné par l'avenue St-Charles et les rues Valence, Cadix et Pitt, désignée par la lettre A, sur un devis et certificat d'arpentage fait par A. G. Blanchard, député voyer de ville, daté le 12 juillet 1886 et annexé pour référence à un acte de vente de Frank S. Kendig audit M. F Dunn, passé pardevant James Fahey, ancien notaire en cette ville, le 13 août 1886, laquelle dite portion de terre mesure d'après ledit devis quarante-quatre pieds six pouces (44' 6") de face à l'avenue St-Charles sur une profondeur et face sur la rue Valence de cent vingt cinq pieds (125') entre lignes parallèles, ladite portion de terre formant l'encoignure de l'avenue St-Charles et de la rue Valence.

Secondement—Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances y appartenant et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville dans ledit ilet borné par l'avenue St-Charles et les rues Valence, Cadix et Pitt, désigné par la lettre B, sur les devis et certificat d'arpentage sus-mentionnés, devis et certificat d'arpentage faits par Albert G. Blanchard, député voyer de ville, daté le 12me jour de juillet 1886, annexé et faisant partie d'un acte passé pardevant James Fahey, ancien notaire en cette ville, le 13 août 1886, d'après lequel devis la dite portion de terre mesure, en mesure américaine, quatre vingts pieds six pouces (80' 6") de face à l'avenue St-Charles, la même largeur dans le fond sur 125 pieds de profondeur. Ledit morceau ou portion de terre étant composé de l'entier des lots originaux désignés sur le dit devis par les Nos Huit, Neuf et Dix et de parties des lots désignés par les Nos Onze, Quatorze, Quinze Seize et Dix-Sept.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Carroll et Carroll, avocat pour le plaignante
14 déc—14 15 21 28—janv 4 11 17

AVIS AUX CREANCIERS.

Charter Oak Stove and Range Co., et als., versus Henry Rice & Son et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 59,322—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par George Fuchs, receveur dans cette affaire de ses recettes et déboursés pour le mois de novembre 1900, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
Dinkelspiel & Hart, avocats.
19 déc—19 24 29

R·I·P·A·N·S

WIVES AND MOTHERS

who do their own housework ought to try and keep in good health for the sake of their families. Much of the happiness of the home depends upon this. The manifold and trying duties of housework wear a woman down and it is then nature needs a little help. No remedy on earth more effectual than Ripans Tabules at such times. A Philadelphia, Pa., housewife says: "I sometimes thought the pain across my back and shoulders would kill me. I was nervous, hateful and easily frightened. I could hardly drag one foot after the other. I began using Ripans Tabules and am now feeling good and strong."

WANTED.—A case of bad health that R·I·P·A·N·S will not benefit. They banish pain and prolong life. One gives relief. Note the word R·I·P·A·N·S on the package and accept no substitute. R·I·P·A·N·S, 10 for 5 cents, may be had at any drug store. Ten samples and one thousand testimonials will be mailed to any address for 5 cents, forwarded to the Ripans Chemical Co., No. 10 Spruce St., New York.